



Grève Second Degré

Jeudi 24 novembre 2005

➤ Remplacements de courtes durées

Quels que soient les arguments démagogiques entendus, il est intolérable qu'un chef d'établissement ait la possibilité de modifier notre charge de travail hebdomadaire.

Enseigner est un travail à plein temps.

Exigeons le retrait du décret remplacement Fillon-Robien !

➤ Pouvoir d'achat

En 1981, le salaire d'embauche d'un certifié représentait 2,07 fois le SMIC, en juillet 2005, il ne représente plus que 1,14 fois le SMIC (comparaison avec un SMIC horaire 35 heures).

La dégringolade est manifeste : le point d'indice a perdu en net 25% de sa valeur depuis 1982.

De régression en régression, c'est l'attractivité de nos métiers qui est remise en cause.

Comme seule réponse : « travaillez plus pour gagner plus » : On se moque de nous !

Exigeons ensemble l'ouverture de réelles négociations salariales !

➤ Budget = postes en collèges et lycées

Les choix gouvernementaux ont amené en Champagne-Ardenne la suppression de centaines de postes dans le second degré, bien plus que ce que l'observation de la chute démographique pourrait éventuellement justifier. Avec toutes les conséquences induites sur les mutations, les postes à cheval...

La part du budget de l'éducation nationale dans le PIB est passée de 3,34% en 1993 à 3,14% en 2006.

Exigeons un budget à la hauteur des enjeux et pour arrêter l'hémorragie de postes dans notre région.

➤ Carrières, des attaques sans précédent.

Il y a en ce moment des velléités de retour à la bivalence, les collègues TZR sont de plus en plus pressurés (postes triple, en LP, hors de sa discipline), des collègues non titulaires sont massivement mis au chômage.

Des menaces se font de plus en plus précises quant à la nature des fonctions des CPE avec un projet du ministère d'intégrer les CPE aux équipes de direction.

De nombreux collègues ont été privés de la hors-classe cette année, par l'introduction d'un barème inique faisant une place exorbitante à la méritocratie. Beaucoup vont partir en retraite sans cette hors classe, alors qu'auparavant, ils l'auraient obtenue.

Exigeons le retour à des règles nationales garantissant l'égalité de traitement pour tous.

Exigeons que les CPE restent nos collègues et ne soient pas intégrés dans les équipes de direction.

C'est toujours cette même logique. Nous culpabiliser pour nous faire plier.

Pour le SNES, c'est non !

Rassemblement à la maison des syndicats à 14h00

15 bd de la Paix – Reims

A l'appel du SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, FERC-CGT

Le 24 novembre nous nous opposerons à cette logique pour :

la défense et l'amélioration des garanties statutaires

le rattrapage du pouvoir d'achat

la défense et le développement de l'emploi public et du service public.

**Le 6 décembre, continuons l'action en votant et faisant voter
pour le SNES et les syndicats de la FSU.**